

# + FORMATION

## EPI - Équipier de Première Intervention



### DURÉE

3 heures (1/2 journée)

### PUBLIC

Personnel désigné pour assurer la protection des biens et des personnes en cas de départ de feu

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### LIEU

En intra ou en inter-entreprise

### EFFECTIF

4 à 10 apprenants

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, exercices sur feux réels...

### INTERVENANT

Sapeur-pompier volontaire et formateur spécialisé en risque incendie

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluation sommative

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation, livret aide-mémoire

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement et intervenir efficacement, en cas de départ de feu, avec l'extincteur approprié.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article R. 4227-28 du Code du travail : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs* ».
- Article MS 46 de l'arrêté du 25 juin 1980 : « *Pendant la présence du public, le service de sécurité incendie est composé selon le type, la catégorie et les caractéristiques des établissements de l'une des façons suivantes : a) Par des personnes désignées par l'exploitant et entraînées à la manœuvre des moyens de secours contre l'incendie et à l'évacuation du public [...]* ».

## MATÉRIELS

Matériel pédagogique d'incendie : générateurs de fumée et de flamme, extincteurs en coupe, extincteurs de formation, panneau pédagogique de sécurité incendie... Supports audio-visuels.

## PROGRAMME

- La réglementation
- Les causes et les effets de l'incendie
- La combustion
- Le triangle du feu
- Les classes de feux
- Les modes de propagation
- Les principes d'extinction
- Les extincteurs
- La prévention

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

3 heures (1/2 journée) tous les 12 mois.

